

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 19 septembre 2011**

Objet : Plan de financement des travaux sur Dampniat (19)

L'an deux mille onze, le dix neuf septembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le neuf septembre, se réunit en session ordinaire, salle des Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mme Ghilaine JEANNOT PAGES	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Christian TRENTALAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général de la Haute Vienne
Mr Didier BARDET	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mme Monique BOULESTIN	Maire Adjointe de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Alain BRETTE	Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

Sont excusés :

Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (et son suppléant)	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Bernard COMBES (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaur

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Le dégroupage en fibre optique du NRA de Dampniat était initialement prévu dans la liste des projets pouvant bénéficier de fonds FEADER. Dans la mesure où ces fonds ont été attribués à hauteur de 50% de l'enveloppe initiale, ce projet avait été retiré.

Le coût total de cette opération est estimé à **97 300 € HT**.

Des fonds FEDER peuvent être mobilisés à hauteur de 40%, il est proposé de réaliser ce projet selon le plan de financement ci-après.

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
FEDER	38 920 €	40%
DEPARTEMENT CORREZE	20 000 €	20.5550%
COMMUNAUTE AGGLO BRIVE	38 380 €	39.4450%
<i>TOTAL</i>	97 300 €	100%

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical votent, à l'unanimité, le plan de financement relatif aux travaux sur Dampniat, tel que proposé en séance mais sous réserve de l'accord définitif du Département de la Corrèze et donnent autorisation au Président pour procéder aux demandes de subvention correspondantes et signer tout acte s'y rapportant.



Fait à Limoges, le 19 septembre 2011

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

